

Groupe de travail Festivals 19 janvier 2024

Etaient présents :

Salariés

Ienessei Techer – SFA CGT

Charles Mathieu – SNAM CGT

François Bourcier – SNMS CGT

Employeurs

Bernard Garnier – SYNAVI

Marine Berthet – France Festivals / FEVIS / Prodfedim

Thomas Bouillon – Festivals Connexion

Jérôme Laupies – SMA

Frédéric Rémy – Fédération des arts de la rue

Coordination

Marjorie Glas (coord. COREPS)

Excusés :

Maxime Nolly – Grand Bureau

Isabelle Combourieu et Ubavka Zaric – DRAC AURA

Tour d'actualité

Marine Berthet (France Festivals / FEVIS / Prodfedim) se satisfait de l'envoi, par la DRAC, du bilan chiffré des aides apportées en 2023 au titre du fonds Festival. Elle fait également état du bilan présenté au national par la DGCA lors des BIS de Nantes (en annexe du présent compte-rendu). Elle s'interroge sur le pourcentage de demandes triennales qui ont été faites au niveau national, car le fonctionnement sur 3 ans est une nécessité pour de nombreux festivals. Elle se satisfait en outre de l'annonce de la pérennisation du fonds festivals sur 2025 et 2026 et de l'augmentation de 10 millions en supplément des 21 millions d'aides initiales. Cela permettra aux DRAC d'avoir une visibilité à 3 ans. A ce titre, elle demande à ce qu'un temps d'échange soit organisé avec les services de la DRAC pour savoir comment ils entendent utiliser ces fonds sur les années à venir.

Elle fait également un complément de retour sur les BIS de Nantes qui se sont déroulées dans les jours précédents. Il s'agissait d'une belle édition, où la question écologique était centrale. Le ministère a notamment présenté sa feuille de route sur la transition écologique. Arviva et de nombreuses organisations professionnelles ont aussi présenté un pacte en faveur de la transition écologique ([Plan d'action commun](#))

La DGCA a également présenté les différentes étapes du plan Mieux produire mieux diffuser. Les premières mesures contraignantes seront mises en place à partir de la saison 2025-26. Notamment concernant les formations obligatoires des dirigeants sur la transition écologique.

Frédéric Rémy (fédération des arts de la rue) revient sur un déjeuner interlabels qui a été organisé autour de Christopher Miles. A été abordé l'enjeu central du dégel des crédits. Frédéric Rémy fait part de ses inquiétudes concernant le plan Mieux produire mieux diffuser, qui s'appuie beaucoup sur une logique de saison et ne prend pas en compte la spécificité des festivals. La question de la coopération est bien sûr importante, comme celle de la série ou des tournées régionales. Mais ces priorités sont

difficiles à mettre en œuvre dans le cadre d'un événement festivalier, estival, sur un territoire isolé. Il fait peur de sa crainte que les festivals soient mis de côté. Il y a un point de vigilance à avoir pour faire remonter ces spécificités. Car des critères obligatoires vont être ajoutés notamment dans le cadre des aides attribuées par l'ONDA : par exemple, le critère d'une tournée associant 2 ou 3 structures peut être impossible à mettre en œuvre à Aurillac, en plein mois d'août, en plein département rural, où les dates sont souvent des dates isolées. Une coopération de proximité est impossible dans ce contexte. C'est la même chose sur les musiques actuelles, où la série n'a pas de sens.

François Bourcier (SNMS CGT) trouve cette remarque très importante. Il a le sentiment qu'on demande à des événements de pallier l'affaiblissement des saisons. Ce serait dangereux. Au niveau du SNMS, est observée une baisse des cessions de droits sur les saisons. EN revanche, la dynamique est plus positive en festivals. Mais l'un ne peut remplacer l'autre et l'on ne peut détourner les festivals de leurs objectifs.

Frédéric Rémy (fédération des arts de la rue) revient par ailleurs sur le fonds Festivals. Il se félicite des moyens mis en œuvre mais ceux-ci ne sont pas pérennes, dans la mesure où il n'y a pas eu de conventionnement dans la région AURA. Les DRAC sont autonomes dans la mise en œuvre de ce fonds : en AURA, il y a eu une volonté de rééquilibrage. Cela est intéressant mais malheureusement pas structurant. A Aurillac, le soutien au festival est en baisse depuis 2 ou 3 ans. Et il n'y a pas eu de soutien au titre du fonds festivals cette année car la demande ne peut être faite tous les ans. Il s'interroge sur la logique qui préside à ces choix en termes de structuration, y compris d'ailleurs pour les petits festivals. Il aimerait que ces questions puissent être débattues avec la DRAC pour la mise en œuvre du fonds sur 2024-2026.

Bernard Garnier (SYNAVI) aimerait de son côté obtenir davantage d'informations de la part de la Région AURA sur sa politique concernant les festivals. Il aimerait aussi pouvoir en discuter avec les services de la Région au nom du groupe de travail.

Marine Berthet (France Festivals / FEVIS / Prodfedim) rappelle l'engagement de la vice-présidente lors de la dernière plénière du COREPS à transmettre les chiffres. Il faudrait en effet relancer les services.

Thomas Bouillon (Festivals connexion) fait un point sur la situation particulière des festivals de cinéma. Les fréquentations pour 2023 ont été très bonnes, le niveau de 2019 a été retrouvé. En revanche, les exercices budgétaires sont très tendus (énergie en hausse, panier moyen en baisse). Il alerte les pouvoirs publics sur ce point. S'agissant du fonds festivals, le secteur du cinéma n'en bénéficie pas puisque le soutien est censé passer par le CNC. Le Carrefour des festivals travaille cette question au niveau national avec le CNC. Le CNC n'est pas actif sur les festivals, l'objectif serait donc de permettre aux festivals de cinéma de bénéficier d'un fonds festivals abondé au niveau des DRAC.

Temps de travail sur le questionnaire

Le questionnaire est amendé par les membres. Une version mise en page sera envoyée courant février pour test par les membres du groupe.

Calendrier de travail du groupe

Le groupe se met d'accord pour organiser une réunion tous les trois mois.

La prochaine réunion pourrait cependant avoir lieu mi-mars avec la DRAC et la Région pour pouvoir discuter de leurs aides respectives aux festivals. Dans l'idéal, il faudrait que des chiffres soient obtenus en amont pour nourrir les débats.

Une remise en activité de la cellule de veille des festivals est validée par le groupe. En effet, de nombreuses annulations de festivals par les préfets a été remontée. Cette question a été évoquée lors du GT Politiques publiques. Ubavka Zaric a demandé à ce que ces annulations soient remontées en urgence à la DRAC.

Par ailleurs, le groupe souhaiterait que le plan Mieux produire mieux diffuser puisse être présenté en région par Sophie Zeller qui en est l'instigatrice au niveau national. La demande, commune avec le groupe Politiques publiques, sera remontée à la DRAC.